

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03457
Numéro SIREN : 491 883 922
Nom ou dénomination : 2 A PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2022 sous le numéro de dépôt 33542

BILAN ACTIF

David

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	490	490					
	Fonds commercial (1)	15 000		15 000	15 000			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	193 848	132 660	61 188	71 928	10 740	14.93	
	Autres immobilisations corporelles	139 306	81 793	57 513	40 930	16 584	40.52	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 974		5 974	5 974				
Total II	354 618	214 943	139 676	133 832	5 844	4.37		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				1 691	1 691	100.00	
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	458 873	123 387	335 486	332 186	3 300	0.99	
	Autres créances	37 376		37 376	37 114	262	0.70	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	200 906		200 906	170 897	30 010	17.56		
Disponibilités	283 472		283 472	241 098	42 374	17.58		
Charges constatées d'avance (3)	24 565		24 565	29 078	4 513	15.52		
Total III	1 005 193	123 387	881 806	812 064	69 742	8.59		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 359 811	338 329	1 021 482	945 896	75 586	7.99		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	625 361	590 705	34 656	5.87
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	65 197	49 656	15 540	31.30
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	745 557	695 361	50 197	7.22	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	38 383	48 949	10 566	21.59
	Concours bancaires courants	21 842	11 153	10 689	95.84
	Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 871	38 897	3 026	7.78	
Dettes fiscales et sociales	177 206	149 583	27 623	18.47	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	2 621	1 953	668	34.21	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	275 924	250 535	25 389	10.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 021 482	945 896	75 586	7.99	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

261 945 201 586

2 A PEINTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000,00 euros
Siège social : 24 rue Jean Grandel - 94360 BRY-SUR-MARNE
491 883 922 RCS Créteil

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 JUIN 2022

L'an deux-mil vingt-deux, le 21 juin 2022, à 18 heures,

Madame Valérie EDOUARD, associée unique de la société 2 A PEINTURE, au capital de 50.000,00 € dont le siège social est situé 24, rue Jean Grandel à Bry Sur Marne (94),

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Valérie EDOUARD, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 65 196,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 196,56 euros
En totalité au compte « Report à Nouveau »	65 196,56 euros

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle les distributions de dividende des 3 derniers exercices.

EXERCICES

DIVIDENDES BRUTS

31/12/2020
31/12/2019
31/12/2018

15.000,00 euros
25.000,00 euros
0,00 euros

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Valérie EDOUARD

2 A PEINTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000,00 euros
Siège social : 24 rue Jean Grandel - 94360 BRY-SUR-MARNE
491 883 922 RCS Creteil

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 21 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/12/2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2021 s'élevant à 65 196,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 196,56 euros
En totalité au compte « Report à Nouveau »	65 196,56 euros

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle les distributions de dividende des 3 derniers exercices.

EXERCICES
31/12/2020
31/12/2019

DIVIDENDES BRUTS
0,00 euros
25.000,00 euros
31/12/2018

0,00 euros

Certifié conforme
Le Président

